

Compte-rendu du Conseil de Quartier « Léonard Gille » Mercredi 27 juin 2018 – 18h30 à la Maison de Quartier.

PRESENTS :

Mme Isabelle SEGUIN, Mr Jacky POUCHIN, Mme Martine RENARD, Mme Christelle DORSY, Mr Stéphane PINCELOUP,

ABSENTS :

Mme Josiane COMTESSE, Mme Thérèse HENNEBEL, Mme Chrystelle TUYTTEN, Mr Gérard CHRETIEN, Mme Colette CHRETIEN, Mme Nadia AKABI, Mr René BUISSON.

EXCUSES : Mr Mickael LECHEVALLIER, Mr Gilbert PORQUET, Marie Odile MOREL, Mme Sarah AKABI, Mme Martine JEHAN.

.....

- ↪ Mme Seguin remercie les membres du conseil de quartier d'être présents ce soir et demande aux conseillers ce qu'ils ont pensé de la fête inter quartiers du 17 juin.
- ↪ L'ensemble des membres a regretté la faible participation des habitants à cette manifestation.
- ↪ Des conseillers évoquent la fête des jumelages et demandent à Mme Seguin comment les conseils de quartier seront associés à son organisation.
 - L'élue répond qu'elle n'avait pas beaucoup d'information en l'état actuel du projet mais elle confirme que les conseils de quartier seront intégrés à la réflexion et à l'organisation de cette manifestation.
- ↪ Ensuite, il est donné lecture des réponses aux demandes faites lors du précédent conseil de quartier.

◆ Les réponses aux points abordés lors du précédent conseil de quartier :

- Demande de numérotation pour les riverains rue de la Galonnière :

- Il est répondu que la numérotation de la voie sera réalisée la semaine prochaine par la géomètre de la ville.
- Le membre du conseil à l'origine de cette demande est satisfait de la réponse apportée par les services de la ville.
- Mme Seguin précise au conseiller qu'il faudra indiquer le numéro aux services de la poste pour que le courrier soit bien distribué.

- Demande d'installation d'un abribus au niveau de l'arrêt du « Neuvillé » :

- D'après les précisions apportées par Mme Morel, il s'agirait de l'arrêt du « Neuvillé ». L'implantation d'un abribus nécessitant une emprise foncière sur le domaine privé a été écartée pour des raisons de coût.

- Demande d'installation de lampadaires sur la route pour aller vers les quartiers de la Lauvière, Buin et celui de la Galonnière :

- Cette demande sera prise en compte et une étude sera faite et présentée en Commission Cadre de vie avant la fin de l'année pour décision de travaux en 2019. Une attention est portée sur un projet de voirie avec le Département pour des problèmes d'eaux pluviales.

- **Demande d'installation d'un lampadaire supplémentaire à côté de l'aire de jeux au centre du quartier.**

- Cette demande est prise en compte, elle est en attente d'une décision sur travaux Programme Eclairage Public 2018.

- **Pose d'un arrêté interdisant le dépôt de gerbes de fleurs accrochées sur le grillage de la maison de quartier :**

- Il est répondu qu'une prise de contact était nécessaire afin d'établir un dialogue avec la famille pour qu'il n'y ait plus de dépôts de gerbes, étant donné que cet accident a eu lieu il y a une dizaine d'années.

- **Pour information :**

- Concernant une demande ancienne pour une reprise de chaussée près du bâtiment l'Aubépine, la conseillère à l'origine de celle-ci, informe le conseil qu'elle a rencontré un représentant de Calvados Habitat qui lui a indiqué qu'il fallait qu'elle fasse un courrier recensant toutes les demandes du conseil de quartier.
- Le représentant de l'organisme lui a confirmé que ces demandes seraient étudiées après la démolition et la réhabilitation du quartier.
- Une conseillère se plaint à Mme Seguin de devoir faire la police et de rappeler à certains parents du quartier qu'ils sont responsables des dégradations commises par leurs enfants sur des plantations (type buissons voire petits arbres).
- L'élue prend acte de ces réclamations et regrette le comportement des enfants mais rappelle que c'est aux parents d'agir. Elle conseille à ce membre du conseil de quartier, de se rapprocher de Calvados Habitat qui pourra prendre les mesures adéquates et éventuellement sanctionner les parents car cela n'est pas du ressort de la ville, les espaces verts de ce quartier appartenant pour la majorité à l'office HLM.

.....

◆ **Les nouvelles demandes du conseil de quartier :**

- **Demande de mise en place d'une pancarte indiquant aux habitants de ce quartier qu'un barbecue est à leur disposition :**

- Les membres du conseil préconisent de mettre ce panneau au niveau de la maison de quartier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H30.

**Prochaine réunion du conseil de quartier « Léonard Gille »
Le mercredi 26 septembre 2018 À 18h30
Maison de quartier « Léonard Gille »**

- **Il est rappelé aux conseillers de quartier que la réception de ce compte-rendu vaut convocation au prochain conseil de quartier.**